


# PARTICULIERS

## TARIFS DES PRINCIPAUX SERVICES & OPÉRATIONS DE VOTRE BANQUE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.



Un exemplaire complet  
des conditions applicables  
aux produits et services liés  
à la gestion d'un compte  
de dépôt est disponible  
gratuitement en Agence.

# SOMMAIRE

Pages

**Extrait standard des tarifs** 3

**Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte** 4

Ouverture, transformation, clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

**Banque à distance** 7

Par internet

Par téléphone

Par automate

**Vos moyens et opérations de paiement** 8

Cartes

Virements

Prélèvements / TIP

Chèques

**Offres groupées de services** 11

Conventions EQUIPAGE

Gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

**Irrégularités et incidents** 12

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement

**Découverts et crédits** 14

Facilité de caisse et/ou découvert

Crédits à la consommation

Crédits immobiliers

**Épargne et placements financiers** 17

Épargne bancaire

Placements financiers

**Assurances et prévoyance** 20

**Opérations bancaires avec l'étranger** 21

**Résoudre un litige** 22

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS PARTICULIERS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013\*

Tarifs en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet</b> (<i>Cyberplus OPTIMAL</i>)<sup>(1)</sup> par mois<br/>Soit pour information 33,60 euros par an</li></ul>                                                                                                      | 2,80                       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération</b><ul style="list-style-type: none"><li>- par alerte par SMS : (prix par SMS + coût opérateur)</li><li>- par alerte par courriel :</li></ul></li></ul>                                 | 0,20<br>Gratuit            |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Carte de paiement internationale</b> (<i>Visa</i>)<ul style="list-style-type: none"><li>- à débit immédiat par an</li></ul></li></ul>                                                                                                                                     | 38,00                      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Carte de paiement internationale</b> (<i>Visa</i>)<ul style="list-style-type: none"><li>- à débit différé par an</li></ul></li></ul>                                                                                                                                      | 45,90                      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Carte de paiement à autorisation systématique</b> (<i>Visa Electron</i>) par an</li></ul>                                                                                                                                                                                 | 31,00                      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale</b><ul style="list-style-type: none"><li>- par retrait (à partir du 5<sup>ème</sup> retrait par mois)</li></ul></li></ul>                                 | 0,80                       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro</b><ul style="list-style-type: none"><li>- en agence par virement</li><li>- par internet par virement</li></ul></li></ul>                                                                                             | 4,25<br>Gratuit            |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Frais de prélèvement</b><ul style="list-style-type: none"><li>- mise en place d'une autorisation de prélèvement (gratuit dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte)</li><li>- par prélèvement</li><li>- si créancier organisme public et assimilé</li></ul></li></ul> | 9,10<br>Gratuit<br>Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Commission d'intervention</b><ul style="list-style-type: none"><li>- par opération (avec un plafond de 223,60 euros par mois)</li></ul></li></ul>                                                                                                                         | 8,60                       |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Assurance perte ou vol des moyens de Paiement</b> (<i>Sécuriplus</i>) par an</li></ul>                                                                                                                                                                                    | 25,00                      |

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur internet un extrait standard des tarifs.

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Ouverture, transformation, clôture

### • Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le mois d'août 2012.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque :

[www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)

Gratuit

### • Ouverture ou clôture d'un compte en devises

60,00

### • Aide au changement de domiciliations bancaires (offre Simplidom)

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

### • Liste de vos opérations récurrentes et automatiques

Gratuit

#### • Clôture de compte

- Compte de dépôt

Gratuit

- Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

#### • Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

#### • Transfert de compte vers un autre établissement :

- Compte épargne (PEL, CEL, PEP...)

100,00

- Compte titres ordinaires ou PEA :

- Frais par ligne

5,00

- Forfait minimum

120,00

#### • Le Droit au Compte (Service Bancaire de base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

### • Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte

- un changement d'adresse par an

- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire

- la domiciliation de virements bancaires

- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte

- la réalisation des opérations de caisse

- l'encaissement de chèques et de virements bancaires

- les dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte

- les paiements par prélèvement titre interbancaire de paiement ou virement bancaire

- des moyens de consultation à distance du solde du compte

- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise

- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Relevé de compte

|                                                                         |         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------|
| • <b>Relevé de compte</b> (tarification par compte et par mois)         |         |
| - mensuel                                                               | Gratuit |
| - quinzaine                                                             | 2,85    |
| - décadaire                                                             | 4,40    |
| - hebdomadaire                                                          | 5,80    |
| - journalier                                                            | 22,00   |
| - E-extrait                                                             | Gratuit |
| - E-extrait + extrait papier                                            | 2,50    |
| • <b>Relevé en braille</b>                                              | Gratuit |
| • <b>Courrier conservé à l'agence à la demande du client</b> (par an)   | 60,00   |
| • <b>Copie d'extrait en Agence</b>                                      | 17,00   |
| • <b>Récapitulatif annuel des frais bancaires</b> (y compris duplicata) | Gratuit |

☞ Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| • <b>Relevé de portefeuilles Titres</b> |         |
| - Mensuel                               | 3,50    |
| - À date rétroactive                    | 31,00   |
| - Édition après reconstitution manuelle | 230,00  |
| • <b>Bilan Patrimonial</b>              | Gratuit |
| • <b>Les dates de valeur</b>            |         |

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs éventuels. Elle intègre le délai de traitement nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| - chèque émis                   | J*               |
| - chèque remis à l'encaissement | Maxi J+1 ouvré** |

## Tenue de compte

|                                                                                  |         |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • <b>Frais de tenue et de fonctionnement de compte</b>                           |         |
| - tarif mensuel prélevé trimestriellement                                        | 1,00    |
| - clients détenteurs de conventions Equipage, clients jusqu'à 28 ans             | Gratuit |
| • <b>Frais de tenue de compte en devises</b><br>(par trimestre et selon devises) |         |
| 30 USD ou 20 GBP ou 25 CHF ou 30 CAD ou 25 AUD ou 2200 JPY                       |         |
| • <b>Délivrance d'un RIB ou IBAN</b>                                             | Gratuit |
| • <b>Enregistrement d'un changement d'adresse</b>                                | Gratuit |
| • <b>Gestion de compte inactif</b>                                               | Gratuit |

\* J : date de comptabilisation au compte du client

\*\* Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques)

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Services en agence

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • <b>Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence</b><br>(sans émission de chèque)  | Gratuit |
| • <b>Mise à disposition de fonds auprès d'autres BP</b>                                      | 21,40   |
| • <b>Mise à disposition de fonds auprès d'autres BP</b><br><b>Clients e-banque populaire</b> | Gratuit |
| • <b>Recherche de document</b>                                                               |         |
| - en Agence                                                                                  | 3,50    |
| - par Internet (uniquement chèque remis à l'encaissement)                                    | 3,50    |
| - autres recherches complexes                                                                | 17,00   |
| - photocopie de chèque émis                                                                  | 12,00   |

La recherche ou la fourniture de documents liée à une réclamation justifiée relative à l'utilisation d'un moyen de paiement autre que le chèque est gratuite.

|                                                                                                 |                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| • <b>Location de coffre</b>                                                                     |                           |
| - frais de location (selon volume et garantie)                                                  | par an, à partir de 80,00 |
| - ouverture de coffre suite à la perte des clés<br>(hors frais d'intervention des prestataires) | 250,00                    |

## Transmission du patrimoine

|                                                                                   |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • <b>Frais d'ouverture d'un dossier de succession</b>                             |                |
| - avoirs jusqu'à 1500 €                                                           | 50,00          |
| - avoirs supérieurs à 1500 €                                                      | 120,00         |
| • <b>Liquidation d'actifs monétaires</b><br><b>(hors réseau Banque Populaire)</b> | 1% maxi 550,00 |
| • <b>Gestion annuelle</b>                                                         | 90,00          |



# BANQUE A DISTANCE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Par Internet

• **Abonnement permettant de consulter ses comptes sur l'Internet** (Cyberplus IDEAL)<sup>(1)</sup>

Gratuit

• **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet** (Cyberplus OPTIMAL)<sup>(1)(2)</sup>

par mois 2,80

Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement

sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants :

consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

• **Cyberplus Mobile**

(sous réserve d'un abonnement Cyberplus IDEAL ou OPTIMAL)

Gratuit

• **Mise à disposition d'un PassCyberplus**

**pour la sécurisation des opérations en ligne** <sup>(2)</sup> (sous condition)

- Le premier

Gratuit

- Chacun des suivants

9,90

• **Carte PassCyberplus** (sous condition)

Par an 5,00

Lors de l'utilisation de l'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site :

<http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

Cyberplus vous permet de gérer vos comptes par Internet, de manière totalement sécurisée. Si vous êtes titulaire d'une Convention de Relation Equipage, ce service bénéficie d'un tarif préférentiel.

## Autres services liés à l'utilisation d'internet

• **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus**

- Par alerte par SMS : (prix par SMS + coût opérateur)

0,20

- Par alerte par courriel :

Gratuit

• **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** (par consultation)

3,10

## Par Téléphone

• **Allodis** (0 890 90 90 90 - 0,12 E/mn attente gratuite depuis un poste fixe) pour toutes informations concernant nos produits, nos services et la situation du compte

(du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 13 h).

• **Moviplus** (abonnement mensuel, 1<sup>er</sup> mois gratuit <sup>(1)</sup>)

2,00

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

• **Par SMS avec le 6 11 10**<sup>(1)</sup>

par envoi 0,35

Votre code d'accès au service SMS+ est indiqué sur votre extrait de compte.

## Par automate

• **Service Bancaire National**

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet ou coût opérateur téléphonie

(2) Gratuit pour les moins de 28 ans et les clients résidant hors Lorraine Champagne

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cotisation  
carte/an

## Cartes

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans votre choix. En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (numéro non surtaxé), 7 jours/7 et 24h/24, pour faire immédiatement opposition.

### Gamme de cartes :

#### Carte de retrait

- Carte Cirrus - réseau mondial 22,00
- Carte Cirrus - pour les 16-28 ans 18,00
- Carte Cirrus - pour les 12-15 ans 9,00

#### Carte à autorisation systématique Visa Electron

- Carte de paiement à Autorisation Systématique 31,00

Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants<sup>(1)</sup> et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans) 2,00/Mois

#### Carte de paiement :

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (hors Platinum et Infinite)

- Carte Nationale et Internationale à débit immédiat 38,00
- Carte Nationale et Internationale à débit différé 45,90
- Carte Foot à débit immédiat 41,00
- Carte Foot à débit différé 48,00
- Carte Visa Premier 124,00
- Carte Visa Platinum 195,00
- Carte Visa Infinite 300,00

#### Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Carte Internationale FACELIA à débit immédiat 38,00
- Carte Internationale FACELIA à débit différé 45,90
- Carte Premier FACELIA 124,00
- Carte Platinum FACELIA 195,00

#### Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Carte Créodis 17,00

(1) les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance.



# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les services liés à la carte bancaire

|                                                                                         |                  |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|
| • <b>Service Cartego</b>                                                                |                  |              |
| - visuel catalogue ou personnalisé<br>(pour chaque nouveau visuel et par an)            |                  | 8,00 à 11,00 |
| - carte NRJ Banque Pop (par an)                                                         |                  | 3,20 à 8,50  |
| • <b>E-Carte bleue</b>                                                                  |                  | 7,00         |
| • <b>Réédition du code confidentiel de la carte</b>                                     |                  | 9,00         |
| • <b>En cas de vol et usage frauduleux</b>                                              |                  | Gratuit      |
| - opposition sur carte                                                                  |                  | Gratuit      |
| - refabrication en mode normal                                                          |                  | 20,00        |
| - refabrication en mode urgent (72h)                                                    |                  | Gratuit      |
| - recherche de facturette en cas de contestation d'une opération                        |                  | Gratuit      |
| • <b>En cas de perte et usage abusif</b>                                                |                  | 16,00        |
| - opposition sur carte                                                                  |                  | Gratuit      |
| - refabrication en mode normal                                                          |                  | 20,00        |
| - refabrication en mode urgent (72h)                                                    |                  | Gratuit      |
| - recherche de facturette en cas de contestation d'une opération                        |                  | Gratuit      |
| • <b>Envoi sécurisé de la carte à une adresse spécifique</b>                            |                  | 15,00        |
| - en France métropolitaine                                                              |                  | 25,00        |
| - à l'International                                                                     |                  |              |
| • <b>Relèvement temporaire du plafond de la carte</b><br>(1,00 € par tranche de 1000 €) | par mois minimum | 1,00         |
| • <b>Relèvement permanent du plafond de la carte</b><br>(1,50 € par tranche de 1000 €)  | par an minimum   | 18,00        |

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance.

Effectuer des retraits avec la carte.

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

|                                                                                                                                                                   |  |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------|
| • <b>Retirer des espèces en France</b>                                                                                                                            |  | Gratuit |
| - Retrait en euros à un distributeur du réseau BP et Point Argent                                                                                                 |  |         |
| - Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement                                                                                                    |  | 0,80    |
| - à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait dans le mois<br>(Gratuit pour les cartes Visa Premier, Platinum et Infinite)                                               |  |         |
| - à compter du 1 <sup>er</sup> retrait dans le mois<br>pour une carte Visa Electron                                                                               |  | 0,80    |
| • <b>Virements ou Eurovirements SEPA</b><br>(remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE <sup>(1)</sup> voir page 21) |  |         |
| • <b>Réception d'un virement</b>                                                                                                                                  |  | Gratuit |
| - Virement occasionnel ou permanent reçu                                                                                                                          |  |         |
| • <b>Emission d'un virement</b>                                                                                                                                   |  | Gratuit |
| - Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte BPLC                                                                                                      |  |         |
| - Virement occasionnel émis vers un autre établissement                                                                                                           |  | Gratuit |
| - par Internet                                                                                                                                                    |  | 4,25    |
| - au guichet de votre agence                                                                                                                                      |  |         |
| • <b>Virement permanent émis vers compte d'un autre établissement</b>                                                                                             |  | Gratuit |
| - mise en place d'un virement permanent                                                                                                                           |  | Gratuit |
| - coût par opération par Internet                                                                                                                                 |  | 1,75    |
| - coût par opération au guichet de votre Agence                                                                                                                   |  | 20,00   |
| • <b>Annulation ou rappel d'un virement</b>                                                                                                                       |  |         |

(1) Voir détail zone EEE page 23

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Virements ou Eurovirements SEPA (suite)

### • Confirmation de bonne exécution d'un virement

(Mise en place par Cyberplus)

- par courriel à l'émetteur
- par courriel au destinataire
- par SMS à l'émetteur (par SMS)

Gratuit  
Gratuit  
0,35

## Prélèvements/TIP/Europrélèvements SEPA

### • Traitement d'un avis de prélèvement

Gratuit  
9,10

### • Mise en place d'un prélèvement (hors service public)

(gratuit dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte)

### • Opposition sur prélèvement ou TIP

Gratuit  
15,00

### • Demande tardive de rejet d'un prélèvement

15,00

### • Annulation définitive d'une autorisation de prélèvement

13,50

## Chèques

### • Remise de chèque(s)

Gratuit

### • Paiement d'un chèque

Gratuit

### • Envoi simple à domicile de chéquier

Gratuit

### • Envoi en recommandé à domicile de chéquier

(dont frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)

6,65

### • Frais d'émission d'un chèque de banque

11,85

### • Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur (le client)

- par chèque (par an)

15,00

- ou série de chèques (par an)

32,00

**Réclamations et oppositions sur chèques perdus ou volés :**  
**03 54 22 10 09** (numéro non surtaxé)

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

| Contenu de base de votre convention                                               | Essentiel       | Avantage                            | Privilege                                         | Horizon (16-28 ans)       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------|
| Cotisations trimestrielles à partir de                                            | 20,54           | 30,19                               | 49,54                                             | 9,10                      |
| - Cartes bancaires                                                                | - Visa Electron | - FACELIA<br>- Visa<br>- Mastercard | - Visa Premier<br>- FACELIA Premier<br>- Platinum | - Visa Electron<br>- Visa |
| - Facilité de caisse (montant indicatif modulable en fonction de votre situation) | 150 €           | 1000 €                              | 3000 €                                            | 150 €                     |
| - Cyberplus                                                                       | Idéal           | Idéal                               | Idéal                                             | Optimal                   |
| - Crescendo ou virement permanent vers votre compte épargne                       | X               | X                                   | X                                                 |                           |
| - Fructi Budget option 1                                                          | X               | X                                   | X                                                 |                           |
| - Sécuriplus 1 Assuré                                                             | X               | X                                   | X                                                 | X                         |
| - Privilèges Equipage                                                             |                 | X                                   | X                                                 |                           |
| - BP Info 05 49 17 53 53                                                          |                 | X                                   | X                                                 |                           |
| OPTIONS                                                                           |                 |                                     |                                                   |                           |
| - Carte Visa ou Mastercard                                                        |                 |                                     |                                                   | X                         |
| - Cyberplus Optimal                                                               | X               | X                                   | X                                                 |                           |
| - Moviplus                                                                        | X               | X                                   | X                                                 | X                         |
| - Fructibudget option 1                                                           |                 |                                     |                                                   | X                         |
| - Fructibudget option 2                                                           | X               | X                                   | X                                                 | X                         |
| - Sécuriplus 2ème Assuré                                                          | X               | X                                   | X                                                 | X                         |
| - 2ème carte à demi-tarif hors Visa Platinum ou Infinite                          |                 | X                                   | X                                                 | X                         |
| - Offre Mobilité Internationale                                                   |                 |                                     |                                                   | X                         |

- Votre cotisation Equipage est prélevée trimestriellement et vous bénéficiez systématiquement d'une réduction de 10% sur l'ensemble des produits et services souscrits dans le cadre de votre Convention. Convention Equipage Frontaliers : à partir de 4 € par mois, cette convention est composée de produits et services spécialement adaptés aux divers clients résidant en France et travaillant en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg. N'hésitez pas à interroger votre Conseiller de clientèle.

- **Convention Etudiant** (commercialisée jusqu'au 31 octobre 2012) (par mois) Tarifs à l'unité (sauf indication contraire) 1,00
- **Offre Mobilité Internationale** (réservée aux clients de moins de 28 ans) (par mois) 3,00
  - en option dans la Convention Equipage Horizon (par mois) 1,00
- **Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque** (par mois) soit 42,00 euros pas an 3,50

**BASEO Banque Populaire** (forfait destiné aux clients sans chéquier) comprenant :

- 1 carte Visa Electron (à autorisation systématique)
- 1 chèque de banque par an, RIB
- 6 traitements d'avis de prélèvement par mois
- 2 virements occasionnels avec RIB par mois (France)
- 2 virements permanents/mois
- 1 accès à Cyberplus IDEAL et Tonalité Plus

En option à tarif avantageux : Moviplus, service d'alertes sur solde de compte deux fois par semaine, programmées par SMS (par mois) 0,50

Pour les clients titulaires d'une convention Baséo

- **Commission d'intervention**
  - par opération 5,00
  - plafond mensuel 30,00
- **Forfait de frais de rejet de prélèvement** (y compris échéance de prêt), de virement, de TIP
  - si montant de l'opération inférieur à 10 € montant de l'opération
  - si montant de l'opération supérieur ou égal à 10 € 10,00
  - plafond mensuel 30,00

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Commission d'intervention

- **Commission d'intervention**

- par opération
- plafond mensuel

8,60  
223,60

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : com intervent.)

## Opérations particulières

- **Frais par Saisie Attribution**
- **Frais par Opposition Administrative**  
(Max : 10% du montant de l'opposition)
- **Frais par Avis à Tiers Détenteur**
- **Frais par Saisie à Tiers Détenteur**
- **Frais par Opposition à Tiers Détenteur**

97,00  
Maxi 200,00  
97,00  
97,00  
97,00

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

- **Représentation d'un chèque pour défaut de provision** 20,00
- **Forfait de rejet d'un chèque**  
(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
  - inférieur ou égal à 50 € : 30,00
  - supérieur à 50 € : 50,00

*Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais de rejet)*

- **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision**  
(Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération) 15,00
- **Chèque émis en période d'interdiction bancaire** Gratuit
- **Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision** Gratuit
- **Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision** 16,00

## Les incidents liés aux autres moyens de paiement

- **Représentation d'un virement, d'un prélèvement, d'un TIP, d'un télé règlement ou d'une échéance de prêt pour défaut de provision** 20,00
- **Forfait de frais de rejet d'un prélèvement**  
(y compris échéance de prêt), de virement, de TIP ou de télé règlement pour absence de provision suffisante
  - si montant inférieur à 20 € Montant de l'opération
  - si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € 20,00

*Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.*

*(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais de rejet)*

- **Notification de refus d'exécuter un ordre de paiement** 20,00

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Facilité de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

- **Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert**
  - frais de dossier (par an) 28,00
- **Découvert autorisé\***
  - intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC + 10,60%
  - minimum forfaitaire en cas de découvert moyen inférieur à 400 € (ce minimum remplace la totalité des sommes dues au titre du découvert dans le cas où le solde moyen débiteur reste inférieur à 400 € sur la période) 15,00 (par trimestre)
- **Découvert non autorisé\***
  - intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC + 13,60%
  - minimum forfaitaire en cas de découvert moyen inférieur à 400 € (ce minimum remplace la totalité des sommes dues au titre du découvert dans le cas où le solde moyen débiteur reste inférieur à 400 € sur la période) 15,00 (par trimestre)
- **Taux de base BPLC (en vigueur au 01/09/12)** 7,90%

\*(dans la limite des taux d'usure publiés trimestriellement au Journal Officiel).

## Crédits à la consommation

- **Prêt Automobile**
  - frais de dossier proportionnel au montant du prêt 1,10%
  - minimum 40,00
  - taux débiteur annuel Nous consulter
- **Prêt travaux - déco**
  - frais de dossier proportionnel au montant du prêt 0,50%
  - minimum 15,00
  - maximum 100,00
  - taux débiteur annuel Nous consulter
- **Gamme de prêts spécifiques réservés à la fonction publique** Nous consulter
- **Pour les Etudiants et les Jeunes Actifs âgés de - 28 ans**
  - Caution locative 0,50% max. du montant annuel garanti + frais de dossier 30,00
- **Prêt Étudiant**
  - frais de dossier Gratuit
  - taux débiteur annuel Nous consulter
- **Crédit renouvelable**
  - Facelia de 1000 à 21 500 € Nous consulter
  - (Le crédit renouvelable Facélia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facélia)

## Crédits immobiliers

- **Prêt Épargne Logement**
  - taux Nous consulter
- **Prêt à Taux Zéro (frais de dossier)** Nous consulter
- **Autres types de prêts immobiliers**
  - frais de dossier proportionnel au montant du prêt 1,00%
  - minimum 150,00
  - taux Nous consulter

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Autres prestations

- **Délivrance d'un cautionnement ou d'une garantie bancaire**
  - commission d'engagement (l'an, sur le montant de l'engagement) 2,00%
  - frais d'acte simple 43,00
  - frais d'acte spécifique ou complexe 132,00
  - frais d'acte en langue étrangère 155,00
- **Information annuelle des cautions** 15,00
- **Les garanties** Consultez votre conseiller

La garantie est inhérente à tout crédit. Elle peut être personnelle et/ou réelle en fonction de la nature du crédit, de son objet ainsi que de la situation de l'emprunteur. Le coût de la garantie dépend de sa nature, de la complexité de son traitement ainsi que de la réglementation en vigueur.

## Opérations nécessitant un traitement particulier

- **Réédition de tableau d'amortissement**
  - demande par internet (par prêt) 5,00
  - demande au guichet de votre agence (par demande) 28,50
- **Duplicata d'offre de prêt** 75,00
- **Attestation d'intérêts** 10,00
- **Décompte**
  - demande par internet (par décompte) 45,50
  - demande au guichet de votre agence (par décompte) 57,00
- **Changement de compte de prélèvement des échéances**
  - demande par internet 25,00
  - demande au guichet de votre agence 32,00
- **Changement de la date de prélèvement des échéances**
  - demande par internet 33,00
  - demande au guichet de votre agence 41,00
- **Changement de la périodicité de prélèvement des échéances**
  - demande par internet 65,00
  - demande au guichet de votre agence 81,00
- **Réduction ou allongement de la durée** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Report d'échéance** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Désolidarisation** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Reprise d'impayés** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Ajout, modification, suppression d'assurance** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Autre demande** 1% du capital restant dû minimum 400,00
- **Renégociation de taux** 1% du capital restant dû

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les assurances

### • Prêts immobiliers amortissables

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie  
de 1,50 € à 3,50 €/mois /10 000 € suivant tranche d'âge
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, arrêt de travail  
de 1,90 € à 5,00 €/mois /10 000 € suivant tranche d'âge
- Décès seniors à partir de 65 ans 8,50 €/mois /10 000 €
- Perte d'emploi
- prise en charge de l'échéance de prêt à 50% 2,50 €/mois /10 000 €
- prise en charge de l'échéance de prêt à 70% 3,50 €/mois /10 000 €

### • Prêts Personnels

- montant inférieur ou égal à 21 500 € et âge inférieur à 65 ans  
(convention AERAS)
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie 7,00 €/mois /10 000 €
- montant supérieur à 21 500 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie 4,70 €/mois /10 000 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, arrêt de travail 7,00 €/mois /10 000 €

### • Prêts Personnels Seniors

- à partir de 65 ans Consultez votre conseiller

### • Prêts Etudes (< 31 ans)

1,90 € par mois pour 10 000 €

### • Prêts in Fine

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, 4 €/mois /10 000 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, arrêt de travail 5,50 €/mois /10 000 €

### • Étude et gestion de dossier accepté de délégation d'assurance emprunteur

119,60

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Épargne bancaire

### • Bénéficiaire d'une épargne disponible

- LDD (ex. Codevi)
- LEP
- Compte sur Livret
- Codevair
- Livret A

N'hésitez pas  
à contacter  
votre Conseiller

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

### • Épargner en vue d'un projet immobilier

- PEL
- CEL

N'hésitez pas à contacter  
votre Conseiller

### • Crescendo (abonnement annuel)

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

13,80

### • Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas
- Livret Jeune (12-25 ans)

N'hésitez pas à contacter  
votre Conseiller

### • Dynamiser votre épargne

Des solutions de placements à terme, assurance Vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

## Opérations sur or

### • Transactions jusqu'à 4500 €

2,50%

Mini par ordre 55,00

### • Transactions à partir de 4500 €

2,00%

S'y ajoutent les frais particuliers décomptés par notre correspondant spécialiste tels que les commissions de traitement, les frais d'expertise, de mise sous sachet plombé, de tri. Ces frais sont répercutés sans commission complémentaire de la BPLC.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Gérer votre portefeuille boursier

La facturation des ordres Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (Internet, téléphone...)

### • **Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) au comptant**

#### • **Par téléphone (ALLODIS BOURSE 098 098 00 13 - n° non surtaxé)**

- achat/Vente d'actions (courtage inclus) 1,20% du brut par opération mini 15,00
- achat/Vente d'obligations (courtage inclus) 0,72% du brut par opération mini 15,00

#### • **Par Internet (LINEBOURSE), tarif dégressif par tranches cumulatives**

- inférieur à 1500 € Par ordre 9,00
- de 1501 à 10 000 € 0,60%
- de 10 001 à 40 000 € 0,54%
- à partir de 40 001 € 0,48%

#### • **Avec Service de Règlement Différé (SRD)**

Commission de règlement différé (Achat/Vente)

- Frais proportionnels au montant brut négocié 0,02% par jour à partir du 4<sup>e</sup> jour
- Frais de prorogation 0,24% du brut minimum 22,00

#### • **Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger**

Ces opérations sont réalisables par téléphone par Allodis Bourse uniquement.

- Commission par opération (hors frais de broker) 1,55% du brut mini 45,00

#### • **Souscription d'OPCVM**

- OPCVM Groupe Gratuit
- OPCVM hors Groupe 28,00

#### Opérations sur titres

#### • **Souscriptions diverses**

- Minimum par opération 1,79% du montant de l'opération 5,50
- Maximum par opération 18,50

#### • **Attributions**

- Par titre 0,55
- Minimum 5,50
- Maximum 18,50

#### • **Opérations diverses : OPA, OPE, OPR, BSA**

30,50 par opération

#### • **Transfert de compte vers un autre établissement :**

- Comptes titres ordinaires ou PEA :
  - Frais par ligne 5,00
  - Forfait minimum 120,00

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## • Droit de garde (frais annuels et part compte)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente.

|                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| - Parts sociales BPLC                                                                   | Gratuit |
| - Valeurs Groupe et assimilés                                                           | 20,00   |
| - Autres valeurs                                                                        |         |
| - hors LINEBOURSE                                                                       |         |
| • 0,20% sur capitalisation au 31.12 précédent                                           |         |
| • forfait par ligne                                                                     | 5,00    |
| • minimum global                                                                        | 33,00   |
| - avec LINEBOURSE                                                                       |         |
| • 0,20% sur capitalisation au 31.12 précédent                                           |         |
| • forfait par ligne                                                                     | Gratuit |
| • minimum global                                                                        | 33,00   |
| • <b>Autres produits et services</b>                                                    |         |
| - frais de gestion de PEA (frais annuel - hors droits de garde)                         | Gratuit |
| - Hisséo : épargne programmée<br>(Comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie) | Gratuit |
| - Relevé de portefeuille Titres                                                         |         |
| • mensuel                                                                               | 3,50    |
| • à date rétroactive                                                                    | 31,00   |
| • édition après reconstitution manuelle                                                 | 230,00  |

## Gérer votre patrimoine financier

- **Gestion sous mandat à partir de 15 000 € : STRATUS**  
(portefeuille géré en OPCVM) 0,20% du total de l'actif, mini 54,70 € TTC
- Bilan Patrimonial Gratuit

# ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

- **Assurance perte ou vol des moyens de paiement** (Sécuriplus)
  - 1 assuré
  - 2 assurés

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)  
25,00  
32,00

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus avec vos moyens de paiement. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

## Votre assurance personnelle

- **MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)** Consulter votre Conseiller

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...).

- **Autonomis** Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-famille** Consulter votre Conseiller
- **Tisséa** Consulter votre Conseiller

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux.

- **Fructi-Santé** Consulter votre Conseiller

Parce que le régime obligatoire d'assurance maladie vous rembourse de moins en moins. Fructi-Santé est le complément incontournable pour maîtriser votre budget et faire face aux dépenses de santé de votre famille. Vous bénéficiez en plus, de services de qualité tels que l'assistance santé 24h/24 et 7j/7, l'accès à un réseau de praticiens partenaires.

## Assurer votre compte bancaire

- **Fructi-Facilité** Consulter votre Conseiller

Versement d'un capital en fonction du découvert, cotisations non déductibles, capital et revenus exonérés d'impôts et de droits de succession.

- **Fructi-budget** Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- **Dédicace** Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance a pour objet de garantir, en cas de décès par accident, un capital égal au montant de l'épargne constituée au jour de l'accident et correspondant à l'ensemble de son épargne monétaire et financière détenue à la Banque Populaire Lorraine Champagne.

## Protéger vos enfants

- **Assurance scolaire** (Assur - BP Enfant) de la naissance à la classe de terminale Consulter votre Conseiller
- **Assur - BP Horizon** (de 18 à 28 ans) Consulter votre Conseiller
  - Habitation et Responsabilité Civile

## Assurer vos biens

- **Assur BP - Auto** Consulter votre Conseiller
- **Assur BP - Habitat** Consulter votre Conseiller

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important, il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre Conseiller de Clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.



# OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Vos opérations de change

- **Achat/Vente de billets étrangers (devises)**
  - vente de devises (délivrance à client) : < ou = 100 € 3,00
  - achat de devises (reprise à client) : < ou = 50 € 3,00
  - vente de devises (délivrance à client) : > 100 € cours de change + 1,50 point
  - achat de devises (reprise à client) : > 50 € cours de change + 1,50 point
  - frais d'expédition postale des devises 5,22
- **Achat/Vente de chèques de voyages**
  - en euro : commission de service 1,50%
  - en devises : commission de service cours de change + 1,50 point

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

## Vos opérations carte bancaire à l'étranger

- **Paielement par carte bancaire**
  - dans l'EEE Gratuit <sup>(3)</sup>
  - hors EEE 2,95%
- **Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :**
  - dans l'EEE Gratuit <sup>(3)</sup>
  - hors EEE 2,95% + 2,95
- **Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement bancaire :**
  - dans l'EEE 0,25% + 2,95
  - hors EEE 2,95% + 2,95

<sup>(3)</sup> Sauf retrait et paiement > 50 000 € : 0,25% + 2,95 €

## Vos virements vers l'étranger

- **Virements en devises, non SEPA et reste du monde**
  - virements émis télétransmission ou internet 16,00
  - virements émis papier 32,00

À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :

- virements émis en urgence 18,00
  - acquit SWIFT (justificatif de paiement) 16,00
  - IBAN ou BIC/SWIFT manquant ou erroné 16,00
  - Frais OUR/BEN
  - Commission de change sur devises
- Nous consulter  
Voir autres prestations
- **Annulation ou rappel d'un virement en devises, non SEPA et reste du monde** 50,00

## Vos virements en provenance de l'étranger

- **Virements en devises, non SEPA et reste du monde** 23,00

À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :

- IBAN ou BIC/SWIFT manquant ou erroné 16,00
- (+ commission de change sur devises)

## Vos opérations par chèque

- **Commission de paiement d'un chèque**
  - jusqu'à 50 € 5,00
  - de 50,01 € à 1000 € 17,50
  - supérieur à 1000 € 35,00
- **Emission d'un chèque de banque en devises** (+ commission de change sur devises) 40,00
- **Commission d'encaissement d'un chèque sauf bonne fin**
  - jusqu'à 50 € 5,00
  - de 50,01 € à 1000 € 17,50
  - supérieur à 1000 € 35,00
- **Commission d'encaissement d'un chèque définitif** (+ commission de change sur devises et frais de banque correspondante) 60,00
- **Chèque impayé** (+ frais banque étrangère) 60,00

## Autres prestations

- **Commission de change sur devises**
  - < 50 € 5,00
  - de 50,01 à 50 000 € 20,00
  - > à 50 000 € 50,00
- **Frais de recherche sur opérations internationales** + frais éventuels de la banque étrangère 50,00
- **Comptes en devises**
  - ouverture ou clôture 60,00
  - frais de tenue de compte trimestriels selon devises 30 USD ou 20 GBP ou 25 CHF ou 30 CAD ou 25 AUD ou 2200 JPY
- **Transfert non-exécutable par banque étrangère** 30,00
- **Retraitement d'un virement (coordonnées erronées)** 15,00
- **Attestations diverses** 30,00
- **Offre Mobilité Internationale** (réservée au clients de moins de 28 ans) (par mois) 3,00
  - en option dans la Convention Equipage Horizon (par mois) 1,00

# RÉSOLUTION D'UN LITIGE EXPRESSION D'UNE RÉCLAMATION

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

## **1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**

## **2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre banque**

Banque Populaire Lorraine Champagne

Service Satisfaction Clientèle

3, rue François de Curel

BP 40124

57021 METZ CEDEX 1

### **- par Internet**

[www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)

### **- par téléphone**

03 54 22 10 09 (numéro non surtaxé)

Que ce soit du Service Relations Clientèle ou de votre conseiller, à défaut de réponse dans les 3 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 15 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

## **3. En dernier recours, le Médiateur**

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur.

Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

**Monsieur le Médiateur**

**de la Banque Populaire Lorraine Champagne**

**3, rue François de Curel**

**BP 40124**

**57021 METZ CEDEX 1**

*Pour en savoir plus, consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site de la banque : [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)*

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

## Pour contacter un conseiller

- **Allodis**

- Depuis la France : 0 890 90 90 90  
0,12 €/mn, attente gratuite depuis un poste fixe  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h  
Et le samedi de 8h30 à 13h
- Depuis l'étranger : 00 33 387 658 797  
Tarif selon pays et opérateur

- **Par Internet**

- [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- **Par Internet, avec Cyberplus : [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)**
- **Par SMS avec : le 6 11 10** (0,35 € l'envoi hors frais d'opérateur)

## Réclamations et oppositions sur moyens de paiement :

**03 54 22 10 09**

*(Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)*

## Assistance assurances automobile et habitation :

**0 980 986 986**

*(accès gratuit aux services d'assistance)*

### Informations pratiques sur les VIREMENTS :

Le virement SEPA comportant BIC et IBAN concerne les pays suivants : les 27 pays de l'Union Européenne + l'Islande + Lichtenstein + Norvège + Suisse + Monaco.

Il doit être réalisé sans conditions particulières (urgence, valeur, acquit SWIFT, ...) et la banque doit être une banque compatible avec SEPA.

Dans le cas de conditions particulières et/ou si la banque est non compatible avec SEPA, la tarification appliquée est celle d'un Virement International reste du monde non SEPA.

Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne (y compris les îles Canaries, Ceuta et Melilla), Finlande, France (y compris Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Réunion), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal (y compris les Açores et Madère), Slovaquie, Slovaquie, Bulgarie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar), Hongrie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Suède.

Espace Economique Européen : les 27 pays précédents + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (Single Euro Payments Area) : les 30 précédents + Suisse et Monaco.

### **Les crédits renouvelables**

**Créodis et Facélia sont des produits de :**  
NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros.

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS  
sous le numéro 07022393.

**Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,  
Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale  
de Natixis Assurances.

**Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance  
emprunteur sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

**Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto  
et Assur BP Habitat sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale  
de Natixis Assurances.

Banque Populaire Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3, rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz  
Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n°07 005 127 - Réf DEP028 - 12/12 - Imprimerie Paradis 54300 Lunéville

